



Accusée de chantage et que l'on porte plainte contre moi

Par fanettenantes, le 15/04/2012 à 11:47

Bonjour,

il y a 1 an, j'ai passé 8 jrs en vacances tout frais payés avec un homme marié rencontré sur le net. Depuis il m'a dit être malade et ne plus partir en congés avec quelqu'un d'autre.

Il y a 8 jrs ,tjrs sur le même site mais j'avais changé de pseudo ce même homme recommence.

Pour lui faire la leçon je lui demande 10 pages sur la situation car c'est un prof de philo mais lui pour mon silence il m'offre de l'argent, que je refuse ds un premier temps et puis pour voir sa réaction j'accepte.

Là il me dit que c'est un piège tendu avec son avocat et qu'il va porter plainte pour chantage, qu'il a empêché son avocat de le faire et d'envoyer nos échange au procureur, je pense que c'est du bluff

N'est-ce pas plutôt moi qui peut porter plainte pour menaces ?

mais ds tout ça j'ai vraiment mauvaise conscience vis à vis de sa femme, si je dit à sa femme ce qui s'est passé, simplement pour pouvoir me regarder ds la glace, peut-il quelque chose contre moi ?

merci de votre réponse